

QUELS SONT LES DROITS ET OBLIGATIONS DES BÉNÉVOLES ASSOCIATIFS

ORGANISATEUR : MAISON DES ASSOCIATIONS DE TOURCOING

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION, LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

 Initiation  Gratuit  3 heures  Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

- Permettre une meilleure compréhension du cadre juridique du bénévole dans une association
- Redéfinir le statut du bénévole
- Eclairer le bénévole sur ses responsabilités
- Valoriser les actions bénévoles, pour les bénévoles et pour le rapport d'activité de l'association.



DATE(S) DE LA FORMATION

09 mars 2023
14h00-17h00



LIEU DE LA FORMATION

100 rue de Lille
59200 Tourcoing

POUR S'INSCRIRE

-  03 20 26 72 38
-  s.scamps@mda-tourcoing.fr

STRUCTURE FORMATRICE

-  Maison des Associations de Tourcoing
-  Voir la présentation de cette structure